

Les Infos de Base

mercredi 3 octobre 2007
volume 10, numéro 40
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

État de la publication

L'**Infobase Lois du Québec** et la **Statutes of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 40 du 3 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Règlements du Québec** et la **Regulations of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 40 du 3 octobre 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 39 du 29 septembre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Gazettes officielles du Québec** contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 39 du 26 septembre 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 38 du 22 septembre 2007.

L'**Infobase Lois annuelles du Québec** et la **Annual Statutes of Québec Infobase** contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2007.

L'**Infobase Lois du Canada**, la **Statutes of Canada Infobase**, l'**Infobase Lois annuelles du Canada** et la **Annual Statutes of Canada Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 20 du 3 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 septembre 2007.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 septembre 2007.

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque **Accès Légal, Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois**, s'est terminée le 30 septembre.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être, L.R.Q., c. **C-32.1.1**.

Entrée en vigueur de l'article 15.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 0.001.1], a. 2.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le taux personnalisé, le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation et le Règlement sur l'utilisation de l'expérience, Décision du 20-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 4102, a. 3.

Règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 0.02], a. 24, ann. 1-3.

Règlement modifiant le Règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation, Décision du 20-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3953, aa. 1, 2.

Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2008, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 2.01.2], nouveau.

Règlement sur le taux personnalisé, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 5], a. 2.1, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur le taux personnalisé, le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation et le Règlement sur l'utilisation de l'expérience, Décision du 20-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 4102, aa. 1, 2.

Règlement sur l'utilisation de l'expérience, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 6], a. 3.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le taux personnalisé, le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation et le Règlement sur l'utilisation de l'expérience, Décision du 20-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 4102, a. 4.

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale, [R.R.Q., c.

A-29.011, r. 1], aa. 9, 19, 26.1, 27, 34, 36, 42, 43.1.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale, D. 841-2007 du 26-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3951, aa. 2-9.

Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations, [R.R.Q., c. **M-14**, r. 2.2], titre, aa. 2, 4, 5, intitulé de la section III, 9, 10-13.3.

Règlement modifiant le Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le remboursement des taxes foncières et des compensations et d'autres dispositions réglementaires, D. 817-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3947, aa. 1-11.

Règlement sur la signature de certains documents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, [R.R.Q., c. M-14, r. 3.1.1], intitulé de la section IV, aa. 10, 12.

Règlement modifiant le Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le remboursement des taxes foncières et des compensations et d'autres dispositions réglementaires, D. 817-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3947, a. 12.

Règlement sur les bleuetières publiques, [R.R.Q., c. **T-7.1**, r. 2.2], a. 17.

Règlement modifiant le Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le remboursement des taxes foncières et des compensations et d'autres dispositions réglementaires, D. 817-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3947, a. 13.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur les Produits dangereux, L.R.C. 1985, ch. **H-3**, ann. I.

Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur les produits dangereux (méthode d'essai de résistance à l'inflammation), DORS/2007-205 du 18-09-07, (2007) 141 Gaz. Can. II, 1974, aa. 1, 2.

Loi sur les banques, L.C. **1991**, ch. **46**, a. 427.

Loi modifiant la législation relative aux institutions financières, L.C. 1997, ch. 15, a. 47.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.